



COLBAC
ANTI CORRIDA BÉZIERS

COLBAC, 2 rue Jeanne Jugan,
Maison Daniel Cordier
34500 Béziers
colbacbeziers@gmail.com
06 48 25 64 91

Madame Sarah El Haïry

Secrétaire d'État auprès du ministre de
l'éducation nationale, de la jeunesse et des
sports, chargée de la Jeunesse et de
l'Engagement.

Hôtel de Rochechouard,
110 Rue de Grenelle,
75007 Paris

Béziers, le 21 septembre 2021

Madame la Ministre,

Notre association le COLBAC (COmité de Liaison Biterrois pour l'Abolition de la Corrida) veut vous interpellier sur **l'initiation à la tauromachie des enfants des centres de loisirs municipaux** de la ville de Béziers.

En effet, **en partenariat avec les clubs de tauromachie de Béziers**, diverses sorties en lien avec la tauromachie (visites du musée taurin, des arènes et journée d'immersion dans un élevage de taureaux dit « de combat ») sont programmées durant des mercredis de septembre et octobre 2021.

Comme vous le savez, **la corrida n'est pas un « loisir » comme un autre.**

C'est une pratique violente qui autorise des actes de cruauté envers un animal, actes délibérément infligés par des hommes à l'aide d'armes blanches (piques, harpons, épées et poignards) dans le but d'épuiser l'animal puis de le mettre à mort. L'agonie et la mort du taureau sont applaudies, sa souffrance totalement banalisée et ignorée.

Au cours des sorties dont il est question, les enfants ne seront évidemment pas exposés à cette violence et ils ne verront rien de cruel. Toutefois, comme pendant l'été 2018¹, 2019² et 2020³, ils pourront assister à une démonstration de « tienta » et « toreo de salon » **par les élèves de l'école de tauromachie de Béziers.**

¹ <http://lotaurogero.canalblog.com/archives/2019/07/27/37525495.html>

² <http://lotaurogero.canalblog.com/archives/2019/07/31/37534440.html>

³ <http://lotaurogero.canalblog.com/archives/2020/07/17/38435101.html>

La tauromachie, passible de lourdes peines en France - hors 12 départements du sud - en raison de sa cruauté caractérisée, **leur sera présentée comme une pratique naturelle, sublime, louable, respectant les animaux** et la biodiversité.

Pour la Fédération des clubs taurins, **partenaire de ces sorties**, l'objectif est clairement d'initier les jeunes à la tauromachie : « **Nous souhaitons conquérir de nouveaux aficionados avec nos initiations dans les centres de loisirs** » explique la Fédération pour justifier sa demande de subvention municipale. Elle commente d'ailleurs les sorties des années précédentes ainsi : « **80 enfants (...) sont initiés aux premières notes du b.a.-ba de la tauromachie** », « Une trentaine d'enfants de deux centres de loisirs de la ville de Béziers se sont rendus au domaine des Monteilles à **la découverte du monde du toro de combat** (...) il s'agit d'un cycle comprenant aussi la visite des arènes et du musée taurin de Béziers, (...) **une bonne démonstration taurine** sous les conseils de deux professeurs. »

Votre ministère contribue à la protection de l'enfance à différents niveaux du système éducatif. En particulier, il a pour mission de veiller à la qualité éducative des projets pédagogiques des accueils de loisirs.

Nous souhaitons vous rappeler que :

1. Le rôle des acteurs éducatifs est de véhiculer des valeurs de compassion et de bienveillance. Les enfants devraient apprendre des adultes que les animaux sont des êtres sensibles. **L'éducation devrait être un rempart à la violence et non une incitation à exercer de la violence sur autrui.**
2. **Vanter la tauromachie qui met à mort publiquement des animaux pour divertir**, et l'élevage de taureaux destinés à être tués dans une arène au cours d'un spectacle - donc sans autre justification que le divertissement - **enseigne aux enfants que la violence envers un animal peut être légitime et même louable**, et que des questions d'esthétisme ou de tradition priment sur la vie d'un animal. Un collectif de médecins psychiatres et psychologues ⁴ démontre que cela est de nature à affecter le sens moral des enfants et leur capacité naturelle à éprouver de l'empathie. Or, le projet éducatif d'un accueil de loisirs doit prendre en compte les besoins psychologiques des mineurs (Art. R227-23 du Code de l'action sociale et des familles)
3. La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est un cadre de référence pour tous les acteurs éducatifs. **Or, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU (18 experts de l'enfance) chargé de vérifier l'application de la CIDE, dans son rapport de janvier 2016, a exhorté la France à tenir les mineurs à l'écart de la tauromachie, en raison de sa violence et de l'effet préjudiciable sur leur bien-être mental et physique** ⁵.

⁴ <https://www.collectif-prottec.fr/>

⁵ <https://www.collectif-prottec.fr/2016/02/le-comite-des-droits-de-l-enfant-se-prononce-contre-l-acces-des-mineurs-aux-corridas-en-france.html>

Ces éléments montrent que l'initiation à la tauromachie telle qu'elle est pratiquée et revendiquée par la municipalité de Béziers et par les clubs de tauromachie auprès des enfants des ALSH n'est pas conforme aux objectifs éducatifs attendus d'un centre de loisir **public**, et ne peut se justifier par l'intérêt des enfants. En raison de son caractère singulier et très contestable, l'initiation à la tauromachie devrait être circonscrite aux écoles **privées** de tauromachie, dans lesquelles les parents inscrivent leur enfant en parfaite connaissance de cause.

Ainsi, par ce courrier, notre association vous demande d'intervenir auprès de la municipalité de Béziers pour faire cesser les activités en lien avec la tauromachie et tout partenariat avec les clubs taurins de la ville, dans les centres de loisirs municipaux.

Il est urgent de ne plus y cautionner la tauromachie sanglante dont l'abolition est souhaitée par 4 français sur 5 (récent sondage Ifop 2021 pour l'Alliance Anticorrída⁶) et d'en tenir les enfants à l'écart, en conformité avec les recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Sophie Maffre-Baugé, présidente du COLBAC

Copie :

M. Blanquer, Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports

ALSH municipaux Béziers :

- Albert Camus – Esplanade Rosa Parks 34500 Béziers – 04 67 36 71 31
- Georges Brassens – 31, avenue Auguste Albertini 34500 Béziers – 04 67 62 87 03
- Martin Luther King – 26, rue de l'Orb 34500 Béziers - 04 67 36 82 48
- Vaclav Havel – Rue Jules Dalou 34500 Béziers – 04 67 36 73 57

⁶ <https://allianceanticorrída.fr/actions/sondage-alternative-aux-corridas-alliance-anti-corrída-2021.php>